

Mise en ligne du 15-10-2024 jusqu'au 15-12-2024

DELIBERATION DU BUREAU DU 07 OCTOBRE 2024 – MORBIHAN HABITAT

Le 07/10/2024 à 16h30, les membres du Bureau se sont réunis dans les locaux de Morbihan Habitat, 4 boulevard du Général Leclerc à LORIENT, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente le 27/10/2024.

Membres présents : Mme Hortense LE PAPE M. Marc BOUTRUCHE M. Pierre GUEGAN Mme Yolande HANVIC M. David ROBO (en visio conférence) Mme Marie-Hélène HERRY (en visio conférence) Membre absent ayant donné pouvoir : M Fabrice LOHER (pouvoir à Marc BOUTRUCHE)	DELIBERATION N°13.BU-2024-10-07	Groupe n° à créer
	BADEN Presbytère - Rue du Poullanc	Acte d'acquisition auprès de la Commune de BADEN

La Commune de BADEN, étant confrontée à des défis liés au vieillissement de sa population, à la raréfaction du foncier constructible et à la diminution de l'offre de logements sociaux, souhaite développer et favoriser une opération de logements locatifs sociaux sur son territoire.

Le lot n°2 composé des parcelles cadastrées section AB n°718, 720, 721, 724 d'une superficie de 1340 m² prévoit l'aménagement par MORBIHAN HABITAT de 3 logements en duplex (1PLAI et 2PLS) dans la longère réhabilitée ainsi que 5 logements dont 3 PLUS et 1 PLAI et 1 PLUS à la place du presbytère.

La Commune a délibéré en ce sens en date du 06 novembre 2023 afin d'acter la cession des parcelles concernées au profit de MORBIHAN HABITAT.

Par conséquent, il y a lieu d'acquérir les assiettes foncières ci-après désignées auprès de la Commune de BADEN :

Acquéreur	Cadastre	Superficie cadastrale	Evaluation des Domaines	Prix d'acquisition HT
MORBIHAN HABITAT	Section AB 718, 720, 721 et 724	1 340 m ²	/ €	38 992,00 € HT

L'avis des domaines a été sollicité.

Les frais d'acte de transfert de propriété ainsi que les frais de divisions foncières seront à la charge de Morbihan Habitat.

L'acte d'acquisition sera rédigé par Maître MEHEUST, notaire à BADEN.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE :

- autorise l'acquisition des assiettes foncières de l'opération moyennant le prix de 38 992 €HT,
- autorise le Directeur général à signer l'acte de transfert de propriété, ainsi que toute constitution de servitude nécessaire.



Mise en ligne du 15-10-2024 jusqu'au 15-12-2024

<p>DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</p>	
Commune : BADEN (563)	Section : AB
Folios (s) : 000 AB 01	Section d'origine : 1/1000
Contenance : 11100m ²	Contenance au plan : 11100m ²
Date de rédaction : Plan régulier avant 20/03/1969	Date de révision : 13/06/2024
<p>Numéro d'ordre du document d'origine : 21638 Document vérifié et numéroté le 13/06/2024 Par l'ARQ de Morbihan Par le Service Régional du Cadastre Signature</p>	
<p>Objet du service d'origine : RUCRABU Pole de bornage et de plan de bornage 27 rue du 8 mai 1945 56100 Baden Téléphone : 02974 87378</p>	
<p>CERTIFICATION (Art. 28 du décret n° 56471 du 30 avril 1955) Le présent document d'origine, certifié par le propriétaire soussigné (S) a été établi (1) A - Oportant les indications ci-dessus sur le terrain. B - En conformité d'un planimétrie - épreuve sur le terrain. C - D'après un plan d'arpenteur, les bornes sont ceux originaux, dressés le _____ par généraliste le _____ Les propriétaires doivent avoir pris connaissance des informations, données au dos de la chemise (S&S). A _____ le _____</p>	
<p>Modification relative aux emplacements d'usage à publier</p>	
<p>Oportant le document d'origine ainsi Par THOMAS CABARET RUE : 208745 Le 13/06/2024 (2)</p>	

